

COURRIER DE ROUMANIE

No. 9.

Bucarest, ¹/₁₃ Mars 1899.

Prix, 1 Franc.

Pour tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration du Courrier de Roumanie, s'adresser à Mr Paul Ciculesco (Haritine), Calea Dorobantzilor No. 99.

SOMMAIRE .

<i>Les rapports de nos consuls.</i>	WHIST.
<i>Mémorial Diplomatique.</i>	
<i>La Banque Nationale.</i>	
<i>La réforme du commerce des céréales.</i>	H. O. SCHLAWÉ.
<i>Le Pétrole au point de vue de l'hygiène industrielle en Roumanie</i>	DR. I. FÉLIX.
<i>Le service de navigation maritime de la Direction générale des chemins de fer Roumains.</i>	A. SALIGNY.
<i>Mondanités</i>	SPIHYNX.

BUCAREST

IMPRIMERIE DU JOURNAL «VOINȚA NAȚIONALĂ», STRADA BACANI No. 5.

1899.

COURRIER DE ROUMANIE

Directeur: PAUL HARITINE.

REVUE BI-MENSUELLE

Rédacteur: BIRON.

ABONNEMENTS: Roumanie un an.....20 frs.
 » six mois 12 »
 Etranger un an.....25 »
 » six mois 14 »

RUBRIQUES PERMANENTES: Mémorial diplomatique.—Finances.—
 Economie politique et sociale.—Lettres, Sciences et Arts.—
 La Roumanie à l'étranger.—Revue et journaux roumains.—
 Mondanités.—Nouvelles diverses.—Sport.

Rédaction et Administration, Calea Dorobanților, 99. — PUBLICITÉ: Tarif envoyé franco sur demande.

SOMMAIRE

Les rapports de nos consuls WHIST.
Mémorial diplomatique.
La Banque Nationale.
La réforme du commerce des céréales. . H. O. SCHLAWÉ.
Le Pétrole au point de vue de l'hygiène industrielle en Roumanie DR. I. FÉLIX.
Le service de la navigation maritime de la Direction générale des chemins de fer roumains. A. SALIGNY.
Mondanités. SPHYXX.
Nouvelles diverses.

Le prix du pétrole par quintaux doubles a été à Stettin:

En Janvier 1898 de Marks	18	(20% tare)
» Février	»	» 19
» Mars	»	» 12,20
» Avril	»	» 18,60
» Mai	»	» 19,90
» Juin	»	» 20
» Juillet	»	» 20,50
» Août	»	» 20,70
» Septemb.	»	» 21

A cette occasion, je mentionnerai de quelle façon les experts allemands apprécient le pétrole roumain. Voici ce que dit la *Beischrift für Belenchtungswesen*, 4^e année, 3^e fascicule:

«D'intéressantes recherches ont été faites sur la valeur des diverses provenances de pétrole. Il en résulte que le pétrole américain n'est nullement le meilleur, et qu'il n'occupe que la 3^e ou la 4^e place. A l'analyse, on a pris pour mesure le rendement en huile de lampe, et on a obtenu le résultat suivant:

«Le premier rang est occupé par le pétrole roumain, avec un rendement de 61,30%, tandis que le pétrole de Pennsylvanie ne donne que 47%. D'après cette analyse, le pétrole russe de Bacou a la valeur la plus basse; ce pétrole, qui n'a qu'un rendement de 25,70%, vient au dernier rang. Les exploitations roumaines sont très primitives et se trouvent en mauvais état, ce qui probablement est la cause pour laquelle d'aussi bons gisements ont si peu d'importance commerciale. Mais ce triste état de choses a pris fin depuis la fondation de la *Steaua Română* au capital de 10 millions de francs.

«En fait, l'encouragement et le développement de la production du pétrole constitueraient pour la Roumanie un gain important, et le produit roumain ferait une concurrence très sérieuse aux produits de la société américaine *Standard Oil Company*».

Bucarest, 1/13 Mars 1899.

LES RAPPORTS DE NOS CONSULS

LE PÉTROLE ROUMAIN

Du rapport économique pour le semestre d'Avril-Octobre 1898 que M. Schlutow, consul général de Roumanie à Stettin, a fait parvenir, en Décembre, au ministère des Affaires Etrangères, nous croyons intéressant d'extraire le chapitre consacré au pétrole et dont voici la teneur:

Le commerce du pétrole a pris au cours de ces dix-huit derniers mois une extension très importante. Les sociétés qui importent le pétrole américain ont vendu beaucoup plus que les années précédentes. Cela est surprenant, attendu que, à cause de l'extension de plus en plus grande de l'éclairage électrique et de l'éclairage au gaz, on peut s'attendre prochainement à une réduction de la consommation du pétrole.

L'importation à Stettin a été:

En 1897 de 441.118 quintaux doubles
» 1896 » 364.667 »
» 1895 » 414.333 »

Les principes commerciaux de cette société américaine l'ont conduit à monopoliser peu à peu entièrement le pétrole américain en Allemagne. A la suite des plaintes justifiées de la part de commerçants allemands, le gouvernement a pris en considération les conseils sérieux qui lui ont été donnés de favoriser la concurrence au pétrole américain pour créer un contre poids à la société

Standard Oil Company, qui s'est rendue insupportable aux maisons indépendantes, qui font le commerce du pétrole. Cela n'est pas facile dans l'état actuel de la législation, et aussi parce que les diverses succursales de la *Standard Oil*, qui sont parfaitement organisées, ont réussi à rendre la situation intenable à ceux qui ne s'affilient pas à elle.

Whist.

MÉMORIAL DIPLOMATIQUE

MOUVEMENT DIPLOMATIQUE ET CONSULAIRE

ROUMANIE

M. Eugène Mavrodi, récemment nommé ministre plénipotentiaire de S. M. le Roi Carol à Bruxelles, a eu l'honneur de remettre ses lettres de créance à S. M. le Roi des Belges, en audience solennelle.

TURQUIE

Suleiman-bey a été nommé 2^e secrétaire auprès de la légation impériale de Bucarest, en remplacement d'Erched-bey.

NOUVELLES DIPLOMATIQUES ET MONDAINES

BERLIN

LL. AA. RR. le Prince et la Princesse Charles de Hohenzollern ont pris part à un dîner, donné dernièrement en leur honneur, à la légation de Roumanie à Berlin par M. Al. Beldiman, notre ministre plénipotentiaire, et M^{me} Beldiman.

Parmi les autres convives du ministre de Roumanie figuraient: S. Exc. le baron de Thielmann, secrétaire

d'Etat au département des Finances de l'empire, et M^{me} la baronne de Thielmann; M. le lieutenant-général baron de Goltz, inspecteur général du génie et des forteresses, et M^{me} la baronne de Goltz; M. le chambellan de Lagerheim, ministre de Suède et Norvège; M. von Tets, ministre des Pays-Bas, et M^{me} von Tets; M. le baron Reichlin de Meldegg, agent militaire de Bavière accrédité à Berlin, et la baronne de Meldegg; M. von Röder, maître des cérémonies de la Cour impériale, ainsi que plusieurs membres du corps diplomatique avec leurs femmes.

BUCAREST

Mercredi 24 Fév.—(8 Mars), grand dîner chez S. Exc. M. Dém. A. Sturdza, président du Conseil, ministre des Affaires Etrangères, et M^{me} Zoé Sturdza. Les convives étaient: S. Exc. le ministre d'Italie et M^{me} la marquise Beccaria d'Incisa; S. Exc. M. Georgévitch, ministre de Serbie; M^{me} Zoé Bengesco, dame d'honneur de S. M. la Reine; M. le ministre de la Justice et M^{me} C. I. Stoicesco; M. N. Ganea, président du Sénat; M. Georges Philipesco, ancien maréchal de la Cour, et M^{me} Lydie Philipesco; M^{me} Constance Cantacuzène, M. Baroli, 1^{er} secrétaire de la légation d'Italie; M. Ivcowitch, 1^{er} secrétaire

de la légation de Serbie; M. Dém. de Frank, directeur de la Banque de Roumanie; M. le député et M^{me} C. Vidrasco; M. le général dr. Petresco et sa fille; M. N. I. Ghica, directeur des affaires consulaires au ministère des Affaires Etrangères; M. et M^{me} Jean Filiti; M. le dr Antipa, directeur du Musée d'histoire naturelle, et M. Jean Campineano, magistrat.

CONSTANTINOPLE

Samedi 4 Mars (n. s.), M. Tr. G. Djuvara, ministre de Roumanie, a donné un dîner auquel ont assisté: S. Exc. l'ambassadeur d'Allemagne; M^{me} Pansa, ambassadrice d'Italie; le comte et la comtesse Mazza; S. Exc. Zia-pacha, ancien ambassadeur de Turquie à Rome; M. et M^{me} Cangia; M^{me} et M^{lle} Stavro; M. et M^{me} de Cerjat; S. Exc. M. Stefanos, délégué de la Grèce pour les conventions avec la Turquie; Youssouf-bey, chef du cabinet du ministre des Affaires Etrangères; S. Exc. Hakki-bey, conseiller légiste de la Sublime-Porte; M. Stcheglow, 1^{er} secrétaire de l'ambassade de Russie; le lieutenant-colonel Signorile, attaché militaire, et le marquis Carlotti, secrétaire de l'ambassade d'Italie; le prince Mirski; MM. L. Paspali et Georgesco.

LA BANQUE NATIONALE

Les actionnaires de la Banque Nationale de Roumanie se sont réunis, en assemblée générale, le 21 Février (5 Mars), sous la présidence de M. Anton Carp, vice-gouverneur, assisté de deux des principaux actionnaires, MM. St. R. Bechiano et N. Ioanid, en qualité de scrutateurs. Ont pris part à cette réunion 123 actionnaires, représentant 1167 votes et plus de 16.000 actions.

M. Anton Carp a donné lecture du rapport du conseil d'administration, d'où il appert que les actions de la Banque Nationale, au nombre de 24.000, se partageaient, au 31 Décembre 1897, entre 12.658 actions nominatives et 11.342 actions au porteur, et au 31 Déc. 1898, à la suite des transformations survenues au cours de l'année expirée, en 12.839 actions nominatives et 11.161 actions au porteur. Cela prouve que les détenteurs d'actions de la Banque y attachent un prix tout particulier.

Au sujet des opérations de la Banque, le rapport dit entre autres :

Les fonds publics de la Banque, en valeur de 13.109.000 frs, le 31 Décembre 1897, étaient de 13.207.000 frs au 31 Décembre 1898.

Le fonds de réserve était, au 31 Décembre 1897, de 10.409.326 frs 75, et la valeur nominale des titres dans lesquels ce fonds était employé s'élevait à 11.882.000 frs.

Le fonds de réserve de la Banque, au 31 Décembre 1898, se composait ainsi :

Rente amortissable 5⁰/₀, 458.000 frs et rente amortissable 4⁰/₀, 12.346.700 frs, c'est-à-dire un total de 12.804.700 frs (nominal).

La valeur effective de ces titres, au taux d'achat, est de 11.420.673 fr., 14 c.

Les opérations d'escompte ont été très importantes au cours de l'année 1898. Les effets escomptés qui, en 1897, ont été de 149 millions, se sont élevés à la somme de 216 millions en 1898, c'est-à-dire une augmentation de 67 millions.

Le mouvement total des traites et remises dépasse de 45 millions, en chiffres ronds, celui de l'année précédente. En 1897, leur montant a été de 104.464.869 frs., 80 ; et, en 1898, de 149.411.786 frs 03. Les bénéfices réalisés sur les traites et remises, par d'autres opérations avec l'étranger et par diverses réalisations, ont été de 1.159.998 fr. 62.

Les effets à encaisser, formant le portefeuille de la Banque au 31 Décembre 1897 représentaient la somme de Frs 199.003,82

Au cours de l'année 1898 les mêmes effets ont représenté. » 54.250.844,97

c'est-à-dire un total de. » 54.449.848,79

Les encaissements ont été de. » 54.287.331,01

Solde restant au 31 Décembre 1898 » 162.517,78

Les prêts sur fonds publics ont été de 4 millions, en chiffres ronds, en diminution sur l'année précédente; mais le solde de ces prêts a été à la fin de l'année 1898 plus grand de 200.000 fr. en chiffres ronds que celui de l'année 1897.

Le solde des coupons escomptés au 31 Décembre 1897 a été de. Frs 559.990,50

Au cours de l'année on a escompté des coupons pour » 4.372.394,46

soit un total de. » 4.932.384,96

et encaissé » 4.465.192,96

Solde au 31 Décembre 1898 » 467.192,—

Les dépôts libres ont pris au cours de cette année une importance exceptionnelle, à cause de l'opération de la conversion.

Toutes les obligations de l'Etat 6⁰/₀, toute la rente perpétuelle 5⁰/₀ et une partie de la rente amortissable 5⁰/₀ soumise à la conversion ont été déposées à la Banque pour le compte du syndicat chargé de cette opération, et les nouveaux titres de rente amortissable 4⁰/₀ ont été délivrés aux détenteurs, toujours par l'intermédiaire de la Banque.

Le fonds d'amortissement du matériel, du mobilier et

de l'imprimerie était, au 31 Décembre 1887, de 94.527 fr. 50 c. et, à la fin de l'année 1898, de 112.467 fr., 50 c.

La valeur des immeubles s'est élevé au 31 Décembre 1898 à la somme de 5.069.342 frs, 68 c.

Le fonds d'amortissement des immeubles qui était, au 31 Décembre 1897, de 1.545.333 fr., 31, a atteint, à la fin de l'année 1898, le chiffre de 1.701.008 fr., 31 c.

Voici la situation de la caisse :

Solde au 31 Décembre 1897,	Fr	88.840.132,31
Entrées au cours de l'année 1898.	»	656.282.030,05
Total	»	745.122.164,36
Sorties	»	642.563.045,33
Solde au 31 Décembre 1898.	»	102.559.117,03

La moyenne des billets en circulation en 1898 a été de 161.271.191 frs contre 138.902.608 frs en 1897 ; par conséquent, il y a une augmentation moyenne, pour l'année 1898, de 22.368.583 frs. Le rapport mensuel entre le stock métallique et les billets en circulation a varié entre 44.79 et 54.55.

Le fonds de la caisse des pensions et de secours des fonctionnaires de la Banque avait atteint, au 31 Décembre 1897, le chiffre de 472.426 frs., 91. A la fin de l'année 1898, ce fonds s'est élevé à la somme de 551.313 frs., 03.

En ce qui concerne les bénéfices, la situation indique :

Bénéfices bruts réalisés au cours de l'année 1898.	Fr	5.389.452,22
A ajouter le solde reporté de l'année 1897.	»	1,69
Total des bénéfices bruts.	»	5.389.453,91
Dépenses	»	1.251.375,85
Bénéfices nets.	»	4.138.078,06

Ces bénéfices doivent, d'après les statuts de la Banque, être répartis comme suit :

6 ⁰ / ₀ premier dividende	Fr	720.000,—
20 ⁰ / ₀ calculés sur la somme de 3.418.078,06 frs. au fonds de réserve	»	683.615,60

Le reste sera distribué de la façon suivante :

20 ⁰ / ₀ au ministère des Finances	Fr	546.892,50
7 ⁰ / ₀ au conseil d'administration et au conseil des censeurs	»	191.412,37
1 ⁰ / ₀ à la caisse des pensions et de secours des fonctionnaires de la Banque	»	27.344,62
72 ⁰ / ₀ du 2 ^e dividende (82 frs. par action).	»	1.968.000,—
A reporter pour l'année prochaine. Frs. 812,96—		2.734.462,45
Total Frs. 4.138.078,06		

L'année dernière, l'administration de la Banque a décidé de créer cinq nouvelles agences. Dans le courant du dernier semestre de 1898, trois de ces agences, celles de Piatra-Neamtz, Dorohoi et Tulcea, ont déjà commencé à fonctionner.

On vote ensuite, à l'unanimité, l'approbation du bilan pour l'année 1898, la décharge du conseil d'administration de sa gestion et la distribution des bénéfices, telle qu'elle est proposée par le conseil (112 frs. par action).

M. Gr. Alexandresco, grand industriel de Bucarest, exprime ses remerciements aux administra-

teurs de la Banque Nationale pour leur bonne gestion, pour l'appui que la Banque donne au commerce et à l'industrie et pour avoir su faire naître dans l'âme des Roumains la confiance qu'eux aussi peuvent diriger des institutions de cette nature, et il propose que les mandats qui doivent expirer, de MM. Anton Carp et Al. Vericeano, soient renouvelés par acclamation.

Mais l'élection ne pouvant être faite que par vote secret, conformément à la loi, on procède au vote.

Ont pris part à l'élection 123 actionnaires, représentant un nombre de 1167 votes, qui ont été répartis ainsi entre les deux candidats : M. An. Carp, comme directeur, 1160 votes, et M. Al. Vericeano, comme censeur, 1129 votes. Tous deux ont été donc proclamés élus pour une nouvelle période de quatre années.

Il est inutile d'insister, dit la *Voința Națională*, organe du parti national-libéral, en terminant le compte rendu de l'assemblée générale annuelle de la Banque Nationale, que nous venons de traduire, car la situation et la marche prospère des opérations de cette Banque, ainsi que les services immenses qu'elle a apportés au commerce et à l'industrie, suffisent par eux-mêmes pour montrer combien est sage la direction, et grande l'importance de notre premier établissement de crédit, qui a tant contribué à la consolidation et au développement de notre mouvement économique.

LA RÉFORME DU COMMERCE DES CÉRÉALES

II

Avant de continuer la série d'articles de notre collaborateur *Trois Etoiles* sur la réforme projetée de notre commerce de céréales, nous croyons devoir donner l'extrait suivant du rapport de M. l'ingénieur Schlawe sur cette importante question :

Pour prouver cette nécessité (de la transformation radicale de notre commerce de céréales) nous examinerons d'abord les conditions et les habitudes actuelles, aussi bien des acheteurs qui opèrent sur un grand nombre de petites quantités que du commerce d'exportation proprement dit. Nous examinerons les conditions dans lesquelles les propriétaires grands et petits et les paysans se trouvent vis-à-vis de ce commerce, et basés sur cet examen nous indiquerons les moyens par lesquels nous pourrions établir le commerce des céréales sur une base plus rationnelle, plus conforme aux intérêts de nos agriculteurs, unique moyen de remédier à l'état défavorable d'aujourd'hui.

Une étude de ce genre a été déjà faite par M.

Jean J. Bratiano, actuellement ministre des Travaux Publics, et cette étude a servi de base à une conférence faite, en 1894, à la Société Polytechnique. Mais ce travail n'a pas été livré à la publicité, sans quoi la seule solution permettant d'obtenir la transformation de notre commerce de céréales serait aujourd'hui plus connue.

Ce qui suit est en grande partie extrait textuellement de l'étude de M. Jean Bratiano.

M. Jean Bratiano après avoir montré que, en ce qui concerne le prix de revient, nous sommes les moins chers du monde, car la production d'une tonne de blé coûte¹⁾ :

En France	250 francs.
En Angleterre	219 »
A Ohio (Etats-Unis d'A.)..	156 »
Aux Indes Anglaises	155 »
A Dakota (Etats-Unis d'A.)	112 »
En Russie.	100 »
En Roumanie.	90 »

démontre, toujours avec des chiffres à l'appui, que nous sommes tout aussi favorisés pour le coût du transport par voie ferrée, sur le Danube on sur mer. C'est pourquoi nous n'avons pas à craindre aucune concurrence étrangère car, au moment où les prix seraient réduits au point que les agriculteurs des Etats-Unis ne gagneraient plus rien, nous autres, à cause de notre bas prix de revient et de notre transport meilleur marché, nous pourrions réaliser encore un bénéfice de 22,80 frs. par *kilä* (6 hect. 79), en dehors de l'affermage.

Mais si notre situation, en ce qui concerne le prix de revient et le transport, est tout-à-fait satisfaisante, il n'en est pas de même quant aux conditions de notre commerce intérieur, et à ce point de vue nous sommes de beaucoup distancés par tous nos concurrents, et nous nous trouvons dans un état d'infériorité préjudiciable, non seulement vis-à-vis des Etats-Unis, mais aussi vis-à-vis de la Russie.

Pour nous rendre compte des procédés primitifs de notre commerce intérieur, il suffit de constater qu'il lui manque complètement l'uniformité des prix contemporains. Pour illustrer la variation des prix d'une place à l'autre et d'un propriétaire à l'autre, M. Bratiano nous montre qu'en 1894, près de Botosani, les courtiers achetaient 600 frs. le wagon aux paysans, tandis que le propriétaire vendait la même qualité au prix de 1000 frs.

En Arges, l'avoine, à cette même époque, et

¹⁾ D'après les indications de M. Goodwin, dont l'ouvrage a paru seulement en 1895, le prix de revient d'une tonne de blé ne serait dans la République Argentine que de 68.6 frs.

de même qualité, était vendue par les paysans à raison de 20 fr. la *kilă*, et par les propriétaires 28 francs. En Ialomitza, nous trouvons des différences de prix plus grandes encore; car, tandis que le grand propriétaire se rend directement à Braila pour charger les céréales en wagons à la gare, située à une distance de 10 kilomètres, les paysans parcourent dans leurs chariots 55 kilomètres pour aller à Calarasi, où ils vendent à des conditions de beaucoup inférieures.

Comme tous les petits propriétaires rentrent dans les conditions des paysans, il en résulte que la grande majorité de nos producteurs vend à des conditions onéreuses, à cause de l'éloignement des marchés de transaction et du manque de relations directes avec les exportateurs. Ce mal est encore augmenté par la difficulté du crédit qui oblige à la vente immédiate et met toujours le producteur à la merci de l'acheteur, et par le grand nombre de courtiers de catégorie inférieure par lesquels la production doit passer, car les plus grandes difficultés de l'agriculteur, surtout de celui qui n'a que de faibles ressources, commencent alors que la récolte est rentrée.

Pour apprécier ces difficultés, il faut examiner les opérations par lesquelles passe le blé récolté depuis l'aire jusqu'au bord du bateau d'exportation.

Voici de quelle manière M. Bratiano nous décrit ces opérations :

De l'aire, à défaut de magasin où elles puissent être gardées, les céréales doivent généralement être immédiatement vendues. Elles sont transportées dans la première ville, lorsqu'elle n'est pas trop éloignée, et de là achetées par de petits courtiers, qui les accumulent ainsi par *banită* ou par *kilă* jusqu'à ce qu'ils complètent un wagon.

Pour les villages plus éloignés, le courtier se rend lui-même au village, et achète de maison en maison, le plus souvent sans concurrence, les grains qu'il trouve. En opérant sur de petites quantités, son gain à l'unité doit être très grand et représente jusqu'à 35% et 40% de la valeur de la marchandise. Une fois les céréales chargées dans le wagon, le transport se fait, il est vrai, dans des conditions plus favorables qu'ailleurs, car les distances sont relativement courtes et les tarifs réduits, étant donné ce qu'on paie sur nos voies ferrées par rapport à ce qu'on paie sur les autres railways d'Europe.

Mais arrivées au port, nos céréales sont de nouveau soumises à certaines dépenses très élevées, qui peuvent être évaluées, avec 2 mois de magasinage, à environ 7 francs par tonne, auxquels il faut ajouter 2 francs de commission à la vente et à l'achat. Nous voyons alors que depuis

le lieu de production jusqu'au bateau, les céréales sont grevées au moins de 40% de leur valeur, non compris les taxes de transport.

Ce résultat est trop défavorable pour que nous ne cherchions pas à l'améliorer, et c'est pourquoi M. Bratiano recommande la transformation de tout notre commerce intérieur de céréales d'après le système américain, par la création de magasins à l'intérieur du pays et l'introduction de la classification des céréales.

Examinons maintenant aussi les conditions dans lesquelles les grands propriétaires effectuent leurs ventes. Pour le grand propriétaire, jouissant d'une meilleure situation, il est également important d'obtenir la vraie valeur des céréales vendues; cette valeur est égale au prix international du blé sur les marchés étrangers, moins les frais de transport, de manipulation et un gain convenable pour l'intermédiaire inévitable, c'est-à-dire la maison d'exportation par laquelle la production est mise en rapport avec la consommation. Les conditions actuelles de la vente sont-elles de nature à ce que le propriétaire soit sûr de recevoir le prix qui lui est dû? Nous pensons que non, à cause de la manière dont sont établis les prix pour nos céréales sur les marchés étrangers.

Les ventes de nos exportateurs se font exclusivement sur la base d'échantillons. L'exportateur forme ces échantillons d'après ses dépôts, ou bien il combine les chargements par le mélange de divers lots achetés, de telle sorte que l'expédition soit conforme à l'échantillon envoyé par anticipation, sur la base de laquelle a été contractée la livraison sur une place étrangère: Marseille, Liverpool, Anvers, etc.

S'il se trouve, à l'arrivée, que l'expédition ne correspond pas exactement à l'échantillon, il intervient un arbitrage qui fixe ou le rabais que doit supporter le vendeur quand le chargement est inférieur à l'échantillon, ou un supplément de prix à payer par l'acheteur, si le chargement est supérieur.

Le commerce international est satisfait de cette manière d'effectuer les transactions et n'a aucun intérêt à introduire un changement.

L'exportation se fait tout autrement en Bulgarie par exemple. Là les ventes sont effectuées sur la base de la qualité moyenne de la récolte, avec l'indication du district de provenance: Widin, Varna, Burgas, etc. Il va sans dire qu'une telle base est moins sûre au point de vue de l'importateur étranger. La même base d'exportation existe d'ailleurs dans la République Argentine et dans d'autres pays.

La troisième méthode de vente est celle d'A-

mérique; les céréales sont réparties entre certains types établis. C'est pour cela que les céréales américaines paraissent dans les publications de bourse avec les indications de la classe et le prix correspondant.

La méthode américaine est assurément la meilleure pour le producteur car, s'il connaît la classe à laquelle correspond son blé, il en connaît approximativement la valeur internationale, et de cette manière il peut contrôler les prix qui lui sont offerts, s'il veut se donner la peine de se mettre au courant du coût de la manipulation et du transport jusqu'à la place étrangère pour laquelle il connaît la cote.

De nos jours, notre producteur ne dispose pas d'un pareil moyen de contrôle, car les cotes, qu'indique par exemple le bulletin de la bourse d'Anvers pour le blé danubien supérieur, moyen, ordinaire, sont absolument fictives, attendu qu'elles ne sont pas le résultat direct de transactions effectuées sur la base de ces indications.

De fait, à l'heure actuelle, quand le propriétaire a envoyé un échantillon de blé à un commissionnaire et quand le prix lui est communiqué, il n'a presque pas d'autre moyen de contrôle que de s'informer quel prix a été offert à ses voisins et un pareil contrôle nous semble insuffisant.

Nous ne voulons pas contester le moins du monde la parfaite honorabilité de nos commissionnaires et de nos maisons d'exportation. Mais, en définitif, ils ne font pas le commerce des céréales pour les motifs philanthropiques, mais pour réaliser un gain aussi grand que possible; cela est leur droit, comme c'est aussi notre droit à protéger les agriculteurs.

On peut objecter que la concurrence corrige en quelque sorte les défauts du système actuel, mais le nombre des maisons d'exportation qui opèrent dans nos ports n'est pas bien grand, et leur intérêt commun les pousse naturellement à ne pas se faire trop de concurrence entre elles.

L'introduction du système américain, préconisé par M. Bratiano, changera cet état de choses quand nous arriverons, après quelques années, à ce que les bourses étrangères cotent nos céréales d'après leur classification; car lorsqu'on lira dans le bulletin de la bourse d'Anvers que le blé rouge de Moldavie No. 2 est payé 170 frs. la tonne, chaque agriculteur sera en état de calculer approximativement à quel prix il peut l'offrir à Braila, ou aux stations de l'intérieur. Cela est si sûr que le représentant d'une grande maison allemande d'exportation, avec laquelle j'ai discuté la possibilité de l'introduction de la classification en Rou-

manie, après avoir admis, en théorie du moins, la possibilité de faire fonctionner le système américain, ajoutait :

«Mais alors que ferons-nous? Car n'importe qui pourra faire le commerce des céréales?»

H. O. Schlawe¹⁾
Ingénieur du Service des Docks
Professeur à l'École Nationale des Ponts et Chaussées.

LE PÉTROLE

AU POINT DE VUE DE L'HYGIÈNE INDUSTRIELLE EN ROUMANIE

M. le dr. Félix vient de publier un nouveau volume pour 1896 et 1897 de la collection des Rapports généraux sur l'hygiène publique et le service sanitaire du Royaume de Roumanie, qu'il a commencée en 1892. Ceux qui s'intéressent au développement de notre pays savent quelle haute valeur documentaire ont ces travaux, qui suppléent en réalité au défaut d'annuaires statistiques généraux. Car il n'est guère de branche de l'activité nationale qui ne puisse être envisagée au point de vue de l'hygiène, et le vaillant directeur général de notre service sanitaire n'est pas homme à restreindre sa tâche. Nous aurons l'occasion de publier souvent des extraits de ce remarquable *Rapport*. Voici ce que M. le dr. Félix dit au sujet du pétrole :

De tous les matériaux d'éclairage et de chauffage c'est le pétrole qui a la plus grande importance aux points de vue économique et hygiénique. En 1897, il existait en Roumanie, ainsi que l'indiquent MM. C. R. Mircea et Gr. Filiti, ingénieurs des mines, 1.100 puits de pétrole dont 486 en activité, 629 abandonnés et 70 sondes de pétrole en activité, qui ont produit 12.000 wagons, ou 1.795.447 hectolitres de pétrole brut, d'une valeur de 4.200.000 frs. La consommation du pétrole augmente dans le monde entier et sa production aussi. Sur les 12—15.000 wagons de pétrole brut que produit par an la Roumanie, 3—4.000 wagons, ou 300—400.000 quintaux, sont consommés dans le pays. L'Autriche-Hongrie consomme par an 2 millions de quintaux de pétrole, l'Allemagne 850.000 tonnes, la France 400.000 tonnes, la Russie 30 millions de *pouds*. La Roumanie exporte du pétrole raffiné en Bulgarie, en Serbie et en Turquie. En 1898, la société *Steaua Română* a organisé aussi l'exportation en Allemagne par le Danube. Un grand nombre de propriétaires de puits de pétrole sont dépourvus de moyens pour abaisser les frais de transport et d'extraction. La longueur des conduites «*pipelines*» pour le transport du pétrole existant aujourd'hui dans le pays est insignifiante; l'esprit

¹⁾ *Infintărea de magazii cu silosuri, etc. vol. 8^o, 351 p. + planșe București 1897.*

d'association manque, et les propriétaires pauvres de puits ne forment pas des syndicats, qui faciliteraient l'exploitation. Toute aussi primitive que l'extraction du pétrole est son raffinage dans les 80 en 90 raffineries existantes, et dont seulement 4, plus grandes, ont un outillage.

Certains exploiters de pétrole, disposant de capitaux, et qui ont introduit des méthodes modernes pour l'extraction du pétrole des profondeurs du sol, protègent les ouvriers contre l'action toxique des gaz du pétrole. Par contre, les exploiters dépourvus de ressources, et qui se servent de méthodes primitives de creusement, emploient aussi des moyens primitifs de ventilation, tels que des soufflets, etc. avec lesquels ils injectent l'air dans le puits par des tubes de tôle enfilés sur une corde. A partir de 1860, quand l'exploitation du pétrole a commencé à devenir intense en Roumanie, les méthodes d'exploitation ont été décrites par différents auteurs. La description la plus nouvelle est comprise dans l'instructif ouvrage, publié en 1898 par les soins du ministère de l'Agriculture, du Commerce, de l'Industrie et des Domaines, intitulé «*le Pétrole*», et dû à MM. C. R. Mircea et Gr. Filiti, ingénieurs des mines¹⁾.

Comme preuve de l'action puissante des parties volatiles du pétrole, nous mentionnons le fait qu'elles ont été longtemps employées en Amérique par des chirurgiens-dentistes comme narcotique, sous le nom de Rigolène, de la même façon dont on se sert aujourd'hui de l'éther étilique et du chloroforme. Ce ne sont pas seulement les ouvriers occupés à creuser les puits qui sont exposés à cette action, mais aussi ceux des raffineries de pétrole. Cette action a été étudiée expérimentalement par nous dès 1874, puis par certains hygiénistes russes, et elle a été discutée dans la section d'hygiène du Congrès international de médecine de Moscou, en 1897. L'industrie du pétrole peut encore nuire à la santé des ouvriers par l'action immédiate du pétrole, de l'acide sulfurique, des substances alcalines employées, sur les téguments du corps et sur les voies respiratoires. Il est nécessaire que les médecins en chef des districts, où l'on exploite et où l'on raffine du pétrole, s'occupent des maladies professionnelles de ces ouvriers et qu'ils enregistrent les accidents dus au pétrole.

Le raffinage du pétrole se fait d'après diverses méthodes, selon les ressources des propriétaires de raffineries et selon le but qu'ils poursuivent. Les uns utilisent presque toutes les parties dont

se compose le pétrole, d'autres produisent seulement le pétrole d'éclairage, d'autres encore donnent la préférence à l'huile minérale à l'usage des machines et des wagons, un petit nombre n'extrait du pétrole que la paraffine et la vaseline. Le *pétrole d'éclairage* nous intéresse en premier lieu parce que, s'il est mal fabriqué, il vicie l'atmosphère de la chambre qu'il éclaire, et il expose les locataires non seulement à des maladies dues à l'aspiration des émanations volatiles du pétrole, mais aussi à des accidents par explosion. Nous avons donc le devoir de veiller à la raffinerie et au commerce du pétrole, d'empêcher les falsifications que l'on observe en Amérique, et chez nous seulement pour le pétrole destiné à rester dans le pays, très-rarement pour le pétrole d'exportation, et d'établir les conditions dans lesquelles le pétrole d'éclairage et la benzine sont admis dans le commerce.

Ce sont surtout les études sur le pétrole roumain qui servent de base à l'action de la police sanitaire. En 1890, la Direction générale des chemins de fer roumains a chargé une commission, composée des chimistes C. Istrati, O. Saligny et de l'ingénieur N. Coucou, d'élaborer un cahier des charges pour la fourniture de l'huile d'éclairage. La commission a fait de nombreuses analyses et a terminé son travail vers la fin de l'année 1891. Le rapport de la commission a été publié sous le titre de «*Recherches sur les pétroles de Roumanie*». Puis le ministère de l'Agriculture, du Commerce, de l'Industrie et des Domaines a chargé, en 1891 et 1892, les chimistes C. Istrati et O. Saligny de visiter toutes les régions pétrolifères du pays et d'étudier les procédés des diverses raffineries de pétrole. En 1895, le professeur V. Butzureano, directeur de l'institut de chimie de Jassy, dépendant de la Direction générale du service sanitaire, a été chargé par cette direction de résumer ses expériences sur le pétrole roumain et ses appréciations sur le règlement de surveillance de la fabrication du pétrole. M. Butzureano a fait un rapport en conséquence, lequel a été publié en 1886 au *Bulletin de la Direction Sanitaire*. Nous possédons encore l'ouvrage de MM. C. Mircea et G. Filiti, mentionné plus haut.

L'industrie du pétrole est soumise aux conditions spéciales, comprises dans le règlement sur la fabrication et la vente des produits de raffinage du pétrole. Ce règlement, élaboré par une commission composée des chimistes A. Bernadlendway, C. Istrati, O. Saligny, de l'ingénieur St. Coucou et de l'auteur de ce rapport général, a été promulgué le 4 Décembre 1892 et modifié par les décrets royaux des 8 Juin et 22 Décembre

¹⁾ Nous en avons donné des extraits. *Note de la réd.*

1893. Chacune de ces modifications a affaibli, dans la limite du possible, les précautions contre la viciation de l'air confiné par le pétrole d'éclairage et contre les explosions et les incendies dus au pétrole trop riche en benzine. Un bon pétrole doit remplir les conditions suivantes: ne pas dégager facilement des vapeurs qui, mélangés à l'air, font explosion au contact d'un corps enflammé; il doit être incolore, inodore, avoir une certaine densité, un fort pouvoir éclairant; imbiber facilement la mèche; ne pas être acide; brûler sans fumée. De toutes ces conditions le règlement n'en impose qu'une seule, le point d'inflammation 28° c., comme température minima. Le règlement actuel a mécontenté malgré cela les fabricants, qui ont demandé au Ministère d'abaisser la température minima d'inflammation de 13° c. à 21° c.

(à suivre)

Docteur I. FÉLIX

Directeur général du Service Sanitaire.

LE SERVICE DE NAVIGATION MARITIME

DE LA

DIRECTION GÉNÉRALE DES CHEMINS DE FER ROUMAINS¹⁾

(Suite et fin)

En étudiant l'extension de la ligne actuelle de voyageurs jusqu'en Egypte, l'Administration désirant savoir quel pourra être exactement le trafic de cette ligne, s'est convaincue, par une mission spéciale envoyée à Alexandrie, qu'elle ne peut compter sur un trafic de bétail, de viande ou de volailles. Elle a dû alors diriger ailleurs des recherches à ce sujet.

Dans ce but, elle a fait, à titre de simple essai, un transport de bétail de divers âges qu'elle a acheté sur la place de Braïla, au départ du vapeur «*București*», en Avril 1898, pour le vendre à Londres.

Comme le bétail sur pied n'est pas admis sur le territoire anglais, on obtint, par l'intermédiaire du ministre des Pays-Bas à Bucarest, que le bétail du «*București*» fût abattu dans le port de Rotterdam et transporté de là, par l'intermédiaire de notre agence générale, à Londres, pour y être vendu. La vente de ce premier transport, composé de 8 bœufs et de 2 veaux, a donné les résultats suivants: Un bœuf de 500 kgr. donnant 300 kilos de viande a donné lieu à des frais de 97 frs. 50 c., et a produit 304 frs. 05; un veau de 100 kgr., dont 50 de viande, a donné lieu à des frais de 21 frs. 85 c. et a produit 44 frs. 85 c.

Le prix maximum auquel on peut acheter sur

place des bœufs à exporter à Londres est donc de 206 frs. 55 c. pour un bœuf de 500 kgr., ce qui fait 41 centimes par kgr. sur pied; 23 frs. pour un veau de 100 kgr., soit 23 c. par kgr. sur pied.

D'après les informations prises à l'abattoir de Bucarest, un bœuf de 500 kgr. coûte 36 frs. par 100 kgr., ou 180 frs. la pièce. Par conséquent, l'entreprise pourrait réussir pleinement d'autant plus que certaines dépenses faites à l'occasion de ce premier essai sont très élevées, parce qu'elles se répartissent sur un petit nombre de têtes. En outre, les prix étaient bas à Londres à cette époque, parce que la plupart des pays européens avaient fait le faux calcul que la guerre hispano-américaine empêcherait l'importation de bétail américain et se sont empressés d'envoyer leurs produits à Londres. Or, en réalité, l'importation américaine n'a été nullement atteinte, et on a eu, à un moment donné, une trop grande quantité de viande, ce qui devait produire une baisse des prix.

Cette première expérience a permis de constater que la viande du bétail de Roumanie peut être vendue à Londres, et que la crainte que le voyage sur mer pourrait exercer une influence défavorable sur l'état sanitaire du bétail n'est pas fondée. En effet, le bétail a très bien supporté le voyage de Braïla à Rotterdam, qui a duré 17 jours. Pendant cette intervalle, les bœufs n'ont perdu que 1.80% de leur poids, tandis que les veaux ont même gagné 11.40% en poids. Ce premier résultat ne suffisant pas à montrer l'importance que pourrait obtenir notre exportation de bétail, le directeur du Service Maritime¹⁾, qui avait fait la réception du «*Regele Carol*», a été chargé d'étudier à son retour par Londres cette importante question.

Voici le résumé de cette étude, telle qu'elle a été présentée :

Londres est une place de consommation immense. Une fois la viande de Roumanie connue et appréciée, le placement en est absolument certain.

Voici quelques chiffres officiels relatifs à l'importation de viande à Londres :

a) Bétail sur pieds abattu dans les ports

	Argent.	Canada	Ets.-Unis	Divers	Total
Du 1 Janv. au 28 Mai 1897.	32.214	14.924	179.287	657	127.682
» 1 » » 28 » 1898.	45.849	23.581	177.527	679	237.626
» 21 Mai » 28 » 1898.	3.623	2.453	7.076	28	13.180

b) Viande congelée

(Poids exprimé en Centweights. Un centweight = 50 kgr.)

¹⁾ M. Al. Cotteseo, chef du service de la marche aux chemins de fer, était aussi, à cette époque, le directeur du Service Maritime, à la tête duquel est placé maintenant M. le major Coanda.

¹⁾ Extrait de l'étude dont M. Saligny, Directeur général des Chemins de fer roumains, a fait précéder son projet de budget.

	Ets.-Unis	Danem.	Suède	Divers	Total
Du 1 Janv. au 28 Mai 1897 .	886.113	27.075	—	7.894	921.082
» 1 » » 28 » 1898 .	942.213	34.668	2.443	8.036	987.300
» 21 Mai » 28 » 1898 .	67.447	443	—	8	68.899

c) Moutons sur pieds et abattus dans les ports

	Argent.	Canada	Ets.-Unis	Divers	Total
Du 1 Janv. au 28 Mai 1897 .	152.063	3.849	102.478	—	258.390
» 1 » » 28 » 1898 .	25.279	4.390	107.394	10.394	347.412
» 21 Mai » 28 » 1898 .	217.932	—	5.155	—	33.087

Tout cet important approvisionnement se fait en commission. Il n'existe pas à Londres de halle pour la vente au détail de la viande. Au marché de viande, le bétail est exporté coupé en deux pièces ; les moutons et les pores en entier. Le marché est construit d'après le système des halles. Celles-ci sont distribuées en grands compartiments. Chaque compartiment, quelquefois plusieurs compartiments, est loué par un seul commissionnaire spécial de viande. Ces commissionnaires sont en rapports directs avec les expéditeurs des pays où Londres s'approvisionne. Chaque commissionnaire vend, à son tour, les viandes arrivées à sa clientèle de bouchers des divers quartiers de Londres ; ces derniers les revendent enfin en détail aux consommateurs. Les approvisionnements commencent dans ces halles dès la nuit tombante et se terminent à 3 heures du matin, lorsque les divers commissionnaires commencent déjà leur service. Chacun défait dans son ou ses compartiments 4 ou 5 espèces de viandes. La viande la mieux réputée est apportée d'Ecosse, puis vient, par ordre de qualité, la viande anglaise, danoise, hollandaise, allemande, celle des Etats-Unis du Nord, de l'Amérique Méridionale, à laquelle ressemble la viande roumaine, et enfin les diverses viandes qui arrivent dans la glace. Un des commissionnaires les plus importants de Londres, qui s'est occupé de la vente en gros du premier transport de viande roumaine, au mois d'Avril 1898, par le vapeur « București », s'est chargé de vendre jusqu'à 1000 têtes par semaine. On reconnaît que si le prix de vente est rémunérateur notre exportation de bétail est complètement assurée.

Voici maintenant quels sont les prix courants de la vente en gros :

La viande de 1^{ère} qualité (écossaise) se paie d'après la variation de l'approvisionnement de 5 $\frac{1}{2}$ à 7 d. ¹⁾ la livre = 0^{kg} 435 ; la viande de 2^e qualité (anglaise), de 5 d à 6 $\frac{1}{2}$ d. ; la viande de 3^e qualité (danoise), hollandaise, allemande, de l'Amérique du Nord), de 4 $\frac{1}{2}$ d. à 5 d. ; la viande méridionale

¹⁾ 12 d = 1 schelling = 1 fr. 25 cent. ; c'est-à-dire 1 d = 10 fr. 417 centimes.

et roumaine, de 3.8 d. à 4 $\frac{1}{2}$ d. Vient ensuite les qualités de viande congelées dont le prix descend jusqu'à 2 $\frac{1}{2}$ d. la livre.

Les qualités principalement appréciées à Londres pour la viande sont la tendresse et la graisse. On exige que la bête n'ait pas dépassé l'âge de 4 ans et qu'elle soit aussi grasse que possible.

La viande s'achète d'après son type ; ainsi l'on dit viande écossaise, anglaise, allemande, etc. Le bétail écossais, âgé de 3 à 4 ans, ne pèse pas moins de 650 kgr. et il atteint même 720 kgr. Pour qu'un type quelconque de viande puisse s'imposer, il faut en effectuer de très nombreux transports en grande quantité et en tout cas très régulièrement.

Le commissionnaire dont il est parlé plus haut assure que la viande de notre bétail pourrait facilement être classée dans la 3^e catégorie, c'est-à-dire comparée au type hollandais, allemand, etc., si l'élevage du bétail se faisait chez nous en vue de l'exportation, c'est-à-dire si on ne le faisait pas travailler et s'il était mis à l'engrais à partir de 2 $\frac{1}{2}$ ans. En adoptant ce système on arriverait à ce que la bête pèse 600 kgr. à 3 $\frac{1}{2}$ ans, et on en pourrait obtenir jusqu'à 5 d. par livre, avec le temps même 5 $\frac{1}{2}$ d.

L'engraissement avec les résidus de distillation de l'alcool contribue à donner au bétail une viande assez tendre.

Dans le premier transport, ce qui a causé la dépréciation de la viande roumaine c'est que parmi les 8 bœufs, tous plus vieux de 5 ans, il y a en a eu deux qui, d'après l'estimation du commissionnaire, devaient avoir 15 ans.

En rapport avec le poids du bétail et en mettant l'âge à 5 ans, ou au dessous, l'échelle des prix est la suivante :

Pour des animaux de 650 kgr. — 72) sch.	6 $\frac{1}{4}$ d — 7 d
» » » » 600 » — 650 »	5 $\frac{1}{2}$ d — 6 d
» » » » 550 » — 600 »	4 $\frac{1}{2}$ d — 5 d
» » » » 500 » — 550 »	4 d — 4 $\frac{1}{2}$ d
» » » » 450 » — 500 »	3 $\frac{1}{2}$ d — 4 d

Pour deux bêtes de même condition d'âge et de poids une préférence de prix est donnée au type le mieux apprécié.

Avec ces données, voici comment se présente la question de notre exportation de bétail.

J'ai déjà montré qu'au point de vue de la demande, la place de Londres garantit une exportation de Roumanie jusqu'à concurrence d'environ 1000 têtes de bétail par semaine. Un bœuf est considéré comme pouvant donner à la consommation une quantité de viande égale à la moitié de son poids vivant.

Les frais à supporter par tête de bétail pour le port roumain jusqu'à Londres, en prenant pour base

le résultat du premier transport, s'élèvent à 196.90 florins hollandais ou 413 frs., 49 pour 8 têtes de bétail, ou 51,68 par tête. L'examen du vétérinaire à l'abattoir de Rotterdam, le pesage, l'attente dans le pays, l'abattage et les autres frais d'abattoir, le transport de la viande de Rotterdam à Londres, le camionnage ici, enfin la commission à Londres sont compris dans ce total. Il faut y ajouter le nolis et la nourriture.

L'agent général de notre Service Maritime de Rotterdam, qui s'intéresse beaucoup à ces transports, croit que ces frais peuvent être réduits en partie par l'installation d'un abattoir propre, de la maison Müller de Rotterdam à Hooek von Holand, et par l'organisation d'un service propre de transport de là à Londres, où cette maison a obtenu un emplacement fixe au quai de la Tamise, aux environs de la halle aux poissons.

Il ne faudra cependant pas compter sur moins de 40 frs. de dépenses pour chaque tête de bétail. En ajoutant à cela 20 frs pour le transport depuis le port roumain jusqu'à l'abattoir de Hooek von Holand et 10 frs pour la nourriture, nous arriverions à une dépense de 70 francs.

Cette dépense reste bien entendu constante, que la bête soit grasse ou maigre, jeune ou âgée.

Aux poids vifs de 650, 600, 550, 500, 450 et 400 kgr. correspond un rendement de 325, 300, 275, 250, 225 et 200 kgr. de viande.

Ce qui au prix moyen de : 62,50—57,20—46,87—41,66—36,46—33,38 cent. par kgr, produit 538, 455, 341, 276, 217, 179 frs. par tête en ajoutant 40 francs par tête pour la peau, les cornes, etc.; et en déduisant la dépense fixe de 70 francs par tête, le produit définitif est de : 508, 425, 311, 246, 187, 149 francs.

Ce qui fait par kgr. de poids vif : 78, 70, 56, 48, 42, 37 centimes.

Et un centime de moins, en prenant la bête à l'endroit où elle est à l'engrais.

En résumé on voit 1) que pour vendre de la viande à Londres, il faut que le bétail du poids de 650—400 kgr. puisse être acheté dans nos ports à des prix variant entre 78 et 37 centimes le kgr. de viande, ou à l'emplacement où il est à l'engrais à des prix variant entre 77 et 36 centimes; 2) qu'il y a un grand avantage à opérer sur des bêtes très grasses.

Un kilo de viande d'une bête pesant 650 kgr. sur pied se vend plus du double du kilogramme de bête du poids de 400 kgr.

Ces données sont suffisantes pour indiquer les conditions dans lesquelles peut se faire l'exportation de notre bétail.

Pour ce qui est de l'organisation des transports

et de leur vente, la question est très simple. Soit que ces achats et transports se fassent par notre service lui-même, soit qu'ils se fassent par des entrepreneurs, ils seront expédiés directement à notre agence de Rotterdam, qui sera avisée chaque fois. Notre agence se chargera de l'abattage et du transport par ses propres vapeurs à l'adresse du commissionnaire de Londres. La commission à payer est fixe; elle est de 1 par *stonne* de viande. Une *stonne* vaut 8 livres, c'est-à-dire qu'on paie 1 pour 8×0.453 kgr. Ces commissionnaires sont tenus d'avoir des registres en règle, qui seront journallement visés par les agents de contrôle de l'établissement. Dans ces registres seront inscrites les ventes spécifiées par poids, qualité et prix. Ces conditions peuvent par conséquent être vérifiées par tout délégué du Service Maritime ou de notre agence générale de Rotterdam. Il appert des chiffres donnés au commencement de cette étude que l'on fait à Londres une très grande consommation de moutons. Les moutons recherchés à Londres ont tout au plus 3 ans et pèsent 60—65 kgr. vivants, 45 kgr. sans peau, ni intestins. Ils se paient dans ces conditions-là 4—5^d la livre. Les peaux, si la laine est bonne, ont quelque valeur; autrement non. Un commissionnaire, qui a visité notre pays, ne croit pas que nos moutons seront recherchés, même pas ceux de Dobrodgea, car ils lui semblent petits et maigres. Les Américains, pour arriver à exporter les moutons à Londres, en ont changé la race par croisement et sont parvenus à élever des moutons très gras qu'ils exportent en Angleterre. Cependant il estime que l'on pourrait tenter un essai.

Ce qu'on demande surtout, soit pour le bétail, soit pour les moutons, c'est que les transports une fois commencés, soient d'une certaine importance, que chaque transport ne contienne pas moins de 50 bœufs ou de 100 moutons, que les arrivages continuent d'une façon constante pendant quelques mois, même si le début n'est pas tout-à-fait favorable. Ce n'est qu'ainsi que nous parviendrons à être connus, c'est-à-dire à imposer à Londres le type roumain.

Comme on le voit par ce résumé, la place de Londres est en état d'assurer à la Roumanie une exportation annuelle de 52.000 têtes de bétail, soit au moins de 10 millions de francs.

A l'aide de 5 vapeurs dont dispose la ligne de Rotterdam, on pourra transporter en dehors des marchandises habituelles, sur le pont des vapeurs, jusqu'à 3000 bêtes par an, ce qui fait 600.000 frs.

L'entreprise en tout cas est profitable et si les particuliers n'avaient pas le courage de la tenter, nous pensons que l'État pourrait mettre à la dis-

position de l'Administration une somme de 200.000 frs., grâce au roulement de laquelle notre Service Maritime pourrait effectuer cette entreprise.

Une fois qu'elle aura réussi, l'exportation pourra augmenter, car il se trouvera alors assez de par-

ticuliers pour s'occuper de transports de ce genre. Les sociétés de navigation étrangères ne manquent pas pour prendre part à ces transports parallèlement à notre propre service.

A. Saligny.

MONDANITÉS

Si pendant sa durée le Carnaval a été plutôt calme et si quelques trop rares fêtes sont venues le réveiller de sa torpeur, la dernière quinzaine a été on ne peut plus animée, et les fêtes mondaines, les bals, soirées, dîners se sont suivis sans un moment de répit.

Les Cours

La Cour Royale a donné à huit jours d'intervalle deux soirées dansantes. Sa Majesté la Reine a en outre réuni dans plusieurs matinées musicales, une grande partie de la haute société bucarestoise, et en a terminé la série par un grand concert donné pour les dames patronesses de la Société de bienfaisance „Elisabeta“.

La Souveraine a honoré de Sa présence le bal de l'Obole, qui cette année-ci a été plus réussi que jamais, grâce aux costumes de fleurs. Sa Majesté en a été la Reine, par la composition du Sien. Elle s'était transformée en un *Edelweiss*, nommé chez nous „Flóra Regineï“.

La Cour Princièrè en grand deuil et absente du pays a été fort regrettée pendant toutes ces fêtes, et le vide que leurs Altesses Royales ont fait par leur absence a été de beaucoup dans le grand calme de cette année. S. A. R. la Princesse Marie est l'âme et le plus brillant joyau de nos fêtes.

S. A. R. le Prince Ferdinand, de retour depuis peu, ne s'est guère montré. Il a précédé de quelques jours la Princesse Marie qui doit rentrer à Bucarest incessamment.

Les Légations

La plupart encore en deuil. Ont gardé leurs salons fermés. A part quelques dîners à la légation d'Italie et à la légation de Russie, le corps diplomatique ne s'est fait voir qu'aux petites fêtes, qui ont eu lieu au fur et à mesure que les deuils finissaient.

Bals et Soirées

En revanche, les hôtels particuliers ont énormément donné. Les dîners, les réceptions, les bals et les soirées, se sont suivis, sans discontinuer; nous pouvons citer: deux dîners suivis de réceptions dansantes à l'hôtel de M. et M^{me} Nicolas Iulian. Les convives de ces deux dîners ont été, au premier: S. Exc. M. de Fonton, ministre de Russie; S. Exc. M. le ministre d'Angleterre et M^{me} Kennedy; la comtesse de Crowford, S. Exc. Kiazim-bey, ministre de Turquie; M^{me} Euphrosine Catargi, S. Exc. M. Georgévitch, ministre de Serbie; M^{me} Mariette et Olga Catargi, M. Rodolphe Floresco. Au deuxième ont pris part: S. Exc. M. Arsène Henry, ministre de France, et M^{me} Jeanne Henry, M^{me} la marquise Beccaria d'Incisa, M. Alexandre Catargi, ancien ministre plénipotentiaire; M^{me} de Hunter, MM. Barbe et Alexis Catargi, M. Alexandre Darvaris.

A l'hôtel de M. et de M^{me} Alexandre Marghiloman, il y a eu deux grands dîners et une petite soirée dansante, terminée par un cotillon fleuri et embaumé, conduit par M^{me} Adine Stirbey et M. Démètre Soutzo. Deux charmantes redoutes masquées ont été données par M. et M^{me} Démètre Calinesco et par M. et M^{me} Pierre Gradisteano. Cette dernière surtout a été fort brillante. Toutes les personnes invitées, composées presque exclusivement de jeunes gens, étaient travesties et masquées, et à minuit, après l'enlèvement des dominos, un superbe bal a suivi, ne prenant fin qu'au grand jour, après un riche cotillon conduit par M^{me} Hélène Gradisteano, la charmante maîtresse de maison, et M. Rodolphe Floresco. Ces deux fêtes très originales ont changé un peu le genre des soirées dansantes. M. et M^{me} Take Ionesco ont aussi entr'ouvert les portes de leur somptueuse demeure, dont les salons étaient restés fermés à cause des agrandissements accomplis. C'est

dans une soirée des plus amusantes et des plus gaies que M. et M^{me} Take Ionesco ont reçu un cercle très restreint, donnant comme un prologue à la grande fête qu'ils organisent pour bientôt et qui servira de pendaison de cremaillière.

Des petites soirées ont encore eu lieu chez M. et M^{me} Michel Catargi et chez M. et M^{me} Constantin Costaforo, où quelques invités ont organisé un théâtre de variétés des plus réussis, dont ils étaient les artistes.

Un superbe bal de bienfaisance a eu lieu au Palais de l'Ephoric, l'avant veille du Carême. C'est la société de l'Obole, sous la présidence d'honneur de S. A. R. la Princesse Marie, qui y donnait son bal annuel, qui cette fois-ci a été merveilleux grâce aux nombreux costumes de fleurs et aux habits rouges, que les dames et les messieurs avaient endossés d'après le désir de la Princesse héritière, qui était malheureusement retenue au loin par un cruel deuil. Nous avons dit que Sa Majesté la Reine y assistait en costume. Un superbe cotillon payant a été dansé par plus de 100 couples et MM. Démètre Soutzo, Jean Tresnea, Jean Mitilinéo, Rodolphe Vacaresco, Nicolas Lahovary, Alexandre Darvari, Nicolas Hitto, Alexis Catargi, Gabriel Mitilinéo et Rodolphe Floresco, les conducteurs, ont distribué à tous les danseurs de charmants souvenirs. D'autres sociétés de bienfaisance ont aussi donné des fêtes au profit de leur caisse, ainsi que la Société des Fonctionnaires de l'Etat, un bal au grand théâtre, la Société Furnica une représentation au Cirque, les Sociétés des étudiants en médecine et des étudiants en droit ont donné séparément deux représentations théâtrales, où il nous a été donné d'entendre encore une fois M^{me} Théodorini dans la *Navaraise*, la célèbre artiste ayant prêté son gracieux concours aux jeunes médecins.

Une splendide réception de jour a

BANQUE NATIONALE DE ROUMANIE

SITUATION SOMMAIRE

eu lieu chez M. le président de la haute Cour des Comptes et chez M^{me} Anna G. Lahovary, à l'occasion du mariage civil de leur fille, Me^{lle} Euphrosine Lahovary, avec M. Constantin Badesco. Tout ce que Bucarest compte de plus beau et de plus connu a défilé dans les salons du coquet hôtel. La réception a été agrémentée par quelques tours de valse.

Pour finir toutes ces fêtes, les unes plus réussies que les autres, et pour enterrer gaiement le Carnaval, M. et M^{me} Georges Cantacuzène ont donné une matinée dansante qui s'est prolongée jusqu'à minuit, quand tout est rentré dans le calme, le Carême venant de commencer. Un souper dinatoire a été servi à neuf heures, après lequel un cotillon, conduit par M^{lle} Alexandra Cantacuzène avec M. Démètre Soutzo et M. Grégoire Cantacuzène avec M^{lle} Olga Catargi, a brillamment terminé le Carnaval de 1899 qui s'est éteint dans un dernier accord de piano.

Mariages

Comme il ne pourra plus en être célébrées qu'après les fêtes de Pâques, beaucoup d'unions ont été consacrées ces derniers temps. Nous mentionnerons les mariages célébrés dans la quinzaine qui a précédé le Carême dans notre prochain numéro, car l'espace nous manque pour les enregistrer cette fois-ci.

Sphinx.

NOUVELLES DIVERSES

Les Corps Législatifs ont voté une loi approuvant la Convention des chemins de fer, des télégraphes et des postes, conclue entre la Roumanie et l'Allemagne, le 1 Mars (n. s.) 1899.

Les ratifications seront échangées à Berlin le plus tôt possible, selon l'article VIII de ladite Convention.

Les principales stipulations de ce traité sont celles relatives au câble à établir de Constantinople à Constantza, et qui continué par un fil de bronze, sur le territoire roumain jusqu'à Burdujeni, et de là jusqu'à Mislowitz, sur le territoire autrichien, puis sur le territoire allemand, reliera directement Berlin à Constantinople, et à l'établissement d'un train quotidien accéléré entre Berlin-Bucarest, et qui aura deux fois par semaine liaison directe par Buzeu avec Constantza, ce qui constituera la ligne la plus courte de Berlin à Constantinople.

1898		1899	
14 Février		6 Février	13 Février
ACTIF			
70.199.041	{ 56.570.040 Rés. métalliq. or 58.752.455 { 13.629.001 » Trait. p. or 24.222.362 }	83.598.509	82.974.817
3.630.934	Argent et diverses monnaies	3.012.677	3.009.258
35.280.227	Portefeuille Roumain et Etranger	38.988.327	39.487.502
13.474.825	{ *) Prêts sur effets publics 7.878.800 { » » » compte ct. 3.855.971 }	11.802.818	11.734.774
11.999.593	Fonds publics	11.999.850	11.999.850
10.409.053	Effets du fonds de réserve	11.420.673	11.420.673
1.619.562	» » » d'amort. immeub. et mat.	1.812.299	1.812.299
5.057.913	Immeubles	5.069.979	5.069.979
434.127	Mobilier et Machines d'Imprimerie	458.510	458.512
166.726	Frais d'administration	125.825	133.985
94.846.623	Dépôts libres	77.304.319	76.854.719
13.200.619	Comptes courants	22.494.794	22.654.947
15.118.832	» de valeurs	46.158.008	45.642.838
275.438.075		284.282.588	283.254.150
PASSIF			
12.000.000	Capital	12.000.000	12.000.000
10.409.326	Fonds de réserve	11.421.060	11.421.060
1.639.860	Fonds d'amort. des immeub. et matériel.	1.813.475	1.813.475
138.669.920	Billets de Banque en circulation	156.398.720	155.787.440
3.357.659	Profits et pertes	4.138.078	4.138.078
306.151	Intérêts et bénéfices divers	319.505	371.517
94.846.623	Dépôts à retirer	77.340.319	76.854.719
12.165.917	Comptes courants	18.446.583	18.479.729
2.024.619	» de valeurs	2.404.846	2.388.132
275.438.075		284.282.588	283.254.150
	Intérêt 6% Escompte 5%		

1898		1899	
21 Février		13 Février	20 Février
ACTIF			
70.302,399	{ 56.245.832 Rés. métalliq. or 58.123.349 { 14.056.576 » Trait. p. or 23.158.312 }	82,974 817	81,281,661
3,646,641	Argent et diverses monnaies	3,009,258	3,020,685
33,585,926	Portefeuille Roumain et Etranger	39,487,502	38,441,216
13,387,640	{ *) Prêts sur effets publics 8.002.500 { » » » compte ct. 3.944.440 }	11,734,774	11,946,940
11,999,593	Fonds publics	11,999,850	11,999,850
10,409,053	Effets du fonds de réserve	11,420,673	11,420,673
1,619,562	» » » d'amort. immeub. et mat.	1,812,299	1,812,299
5,057,918	Immeubles	5,069,979	5,069,979
434 127	Mobilier et Machines d'Imprimerie	458 512	459 025
169 621	Frais d'administration	133 985	200 381
93,954,323	Dépôts libres	76 854 719	77,594,899
19,236,695	Comptes courants	22,654,947	23,949,140
13,875,509	» de valeurs	15,642 838	15 599 786
277 679 007		283,254,150	282 796 528
PASSIF			
12,000,000	Capital	12,000,000	12,000,000
10,936,858	Fonds de réserve	11,421,060	11,421,060
1,639,860	Fonds d'amort. des immeub. et matériel.	1,813,475	1,813,475
140,540 280	Billets de Banque en circulation	155,787,440	153,893,580
—	Profits et pertes	4,138,078	4,138 078
353,013	Intérêts et bénéfices divers	371,517	423,707
93,954,323	Dépôts à retirer	76 854 719	77,594,899
15,925,795	Comptes courants	18,479,729	19,144,517
2,328,878	» de valeurs	2,388,132	2,367 212
277 679 007		283,254,150	282 796 528
	Intérêt 6% Escompte 5%		

Le Directeur-Gérant: PAUL HARITINE.

Bucarest. — Imprimerie «VOINTA NATIONALA».